

SEN 012 17/18
Services de paie pour le Sénat du Canada

QUESTIONS ET RÉPONSES n° 7

Question 1 :

En fonction du nombre de questions auxquelles nous avons répondu cette semaine et de la documentation supplémentaire fournie, nous avons besoin de plus de temps pour analyser l'impact de l'information supplémentaire sur l'énoncé des travaux, le calendrier et le coût. Nous demandons donc respectueusement au Sénat de reporter la date de clôture des soumissions au 14 décembre.

Réponse 1 :

Il n'y aura pas de prolongation à la date de clôture de la demande de proposition. La date de clôture demeure le 30 novembre 2017 à 11h00.

Question 2 :

Annexe B, Soumission financière, article 1: Coût de mise en œuvre - il y a un article et il n'est pas clair si le fournisseur peut fournir le tableau des coûts de mise en œuvre ci-dessous le premier article? Le Sénat pourrait-il confirmer?

Réponse 2 :

Oui le fournisseur peut fournir le tableau des coûts de mise en œuvre ci-dessous le premier article.

Question 3 :

M12 - rapports - «le soumissionnaire doit fournir un rapport de vérificateur trimestriel sur l'efficacité du cadre de contrôle interne» - la norme de l'industrie est un rapport de vérificateur annuel. Fournir un rapport trimestriel est certainement possible, mais augmentera le prix de la solution. Le Sénat pourrait-il modifier cette exigence obligatoire en disant: «Rapport annuel du vérificateur»?

Réponse 3 :

Le Sénat du Canada modifie l'obligatoire 12 à un rapport annuel.

Question 4 :

La solution doit-elle être accessible uniquement du réseau sécurisé LAN environnement du Sénat?

En d'autres termes, du point de vue de sécurité, le système ne devrait pas être disponible pour l'accès de "l'Internet ouvert". Veuillez confirmer.

Réponse 4 :

L'hébergement et l'accès à la solution ne se limitent pas au réseau local du Sénat, mais doit respecter toutes les exigences de M4: Sécurité TI.